

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 21 septembre 2022 à 20 heures 30 minutes

Présents :

Mme BONNET Marie-Hélène, M. FIGUET Max, M. GUILLIEN Alexandre, Mme LAFURY Claire, M. LEOPOLD Mathieu, Mme PERRENOT Virginie, M. RAMSAMY Sheilendra, M. THIVOLLE-CAZAT Jeremie

Procuration(s) :

M. ALIAGA Nicolas donne pouvoir à M. RAMSAMY Sheilendra, M. BABOIN Gilles donne pouvoir à Mme BONNET Marie-Hélène

Absent(s) :

Mme AUDIGANE Marie-Céline

Excusé(s) :

M. ALIAGA Nicolas, M. BABOIN Gilles

Secrétaire de séance : Mme PERRENOT Virginie

Président de séance : Mme BONNET Marie-Hélène

1 - Autorisation de demande de fonds de concours pour le projet de revitalisation

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Autorisation pour le renouvellement du contrat d'assurance statutaire sofaxis avec le cdg26

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Confirmation de la longueur de la voirie pour le département de la drôme.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Convention de partenariat pour la médiathèque 2022-2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - DM N°2

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - Demande de subvention au département pour projet revégétalisation

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à Fay-le-clos
Le Maire,